

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 24
VOTE :
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°7/2019

Date de la convocation du Comité syndical : vingt six février deux mille dix neuf

Date de la séance du Comité syndical : cinq mars deux mille dix neuf

Membres présents :

M. Jacques BLANC, Président,
M. Jean-Pierre BARRERE, M. Gérard BONHOMME, Mme. Pierrette BONNET, M. Claude BOUDET, M. Bernard BOURSINHAC, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Michel CAMBALY, M. Michel CASTANIER, M. Jean-Marie CAYLA, M. Michel FALGUIERE, M. Jean-Louis FRANCES, M. Michel GERVAIS, M. Claude LACAZE, M. Eric MALHERBE, M. Philippe MARTIN, M. Jean-Paul PEYRAC, M. Jean-Louis RECOUSSINES, M. David RODRIGUES, M. Joël RUSSERY, M. Christian SAINT-LEGER, M. Bernard SCHEUER, M. Jacques TARDIEU, M. Robert VAYSSE.

Etaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

M. Francis CASTAN, Mme. Suzanne BADAROUX, M. Gérard LEMAIRE, M. Marc SCHWANDER (Trésorerie principale de Mende), M. Nicolas CHARLES (Rodez Agglomération), M. Nicolas TEFFO (Agence de l'Eau Adour Garonne), Mme. Marie-Hélène PRIVAT (SMBL), Mme. Alexandra HOCHÉ-DUITMANN (SMBL), M. Florian BONIELLO, M. Guillaume CANAR (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Vincent LOUVEAU (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : M. Bernard SCHEUER

OBJET : Budgets finances – Etat des marchés publics 2018

Le Décret 2016-360 oblige, en son article 107 (ex article 133 du Code des marchés publics), les acheteurs à publier, chaque année, une liste d'informations relatives aux marchés conclus l'année précédente et aux modifications de marchés apportées.

Objet : Marchés de prestation intellectuelle :

- Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique sur le Lot, le Coulagnet et la boralde de St-Chély
Titulaire : BIOTEC
Montant : 77 950 euros HT soit 93 540 euros TTC
Date du marché : 12/02/2018

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

08 MARS 2019

BUREAU DU COURRIER

Objet : Marchés de travaux :

- Rétablissement de la continuité écologique du Lot au niveau du seuil du Moulin de France à Cultures et Barjac
Titulaire : GUINTOLI. Cotraitant SOMATRA
Montant : 564 874,50 euros HT soit 677 849,40 euros TTC
Date du marché : 28/09/2018

Objet : Marchés de travaux :

- Rétablissement de la continuité écologique du Lot au niveau du seuil du Villaret à Balsièges
Titulaire : COLAS Rhône-Alpes Auvergne
Montant : 49 870,50 euros HT soit 59 844,60 euros TTC
Date du marché : 28/09/2018

Objet : Marchés de travaux :

- Rétablissement de la continuité écologique sur la partie aval du Coulagnet
Titulaire : SARL SALLES ET FILS

Paraphe : 73

Montant : 142 730,60 euros HT soit 171 276,72 euros TTC
Date du marché : 28/09/2018

Objet : Marchés de travaux :

- Rétablissement de la continuité écologique sur la boralde de St-Chely d'Aubrac

Titulaire : GUINTOLI

Montant : 18 650 euros HT soit 22 380 euros TTC

Date du marché : 02/05/2018

M. le Président invite le Comité syndical à prendre acte.

LE COMITE SYNDICAL,

- **PREND ACTE** de l'état des marchés publics 2018.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 8 mars 2019

Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 8 mars 2019

Le Président,

Le Président,

Jacques BLANC

contact@smlid.fr

SYNDICAT MIXTE LOT-DOURDOU
Jacques BLANC

L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières

38 Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66

mail : contact@smlid.fr

REÇU À LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

08 MARS 2019

BUREAU DU COURRIER